



AAPP régionale : Ni sur- ni sous-prescription des IPP

ARGUMENTAIRE :

Les Inhibiteurs de la Pompe à Protons (IPP) restent parmi les médicaments les plus prescrits, en particulier chez le sujet âgé. Néanmoins, selon les données disponibles, leurs prescriptions s'avèrent non conformes aux recommandations dans 25 à 70% des cas.

Il s'agit de médicaments avec un profil d'effet indésirable satisfaisant à court terme d'où une banalisation de leur prescription. En 2006, la France occupait le 2^o rang en Europe pour la consommation des IPP. Cependant, il faut souligner les effets indésirables pouvant survenir après une longue exposition aux IPP pour lesquels la mise en évidence de la relation de causalité s'avère difficile et nécessite des études pharmacoépidémiologiques. En dehors des effets indésirables avérés tels que l'hypomagnésémie, risque de fracture,... la littérature récente rapporte une association avec des effets type insuffisance rénale ou démence qui devraient être confirmés par des études ultérieures. Enfin, compte tenu de l'effet pharmacologique et de la sécrétion rebond, le sevrage des IPP reste problématique avec souvent des échecs.

Compte tenu de ces éléments, nous souhaitons mener une campagne de sensibilisation à la prescription non conforme (indication, dose, durée) des IPP. Ceci nécessite auparavant une photographie de la pratique sur le terrain, en milieu hospitalier puis en ambulatoire.

OBJECTIFS :

La finalité de ce projet est de favoriser la réflexion et de promouvoir l'amélioration des pratiques de prescription de ces médicaments.

Pour chaque établissement participant, les objectifs sont les suivants :

- 1. Débuter ou renforcer une démarche d'évaluation des pratiques en matière de prise en charge médicamenteuse ;*
- 2. Analyser la conformité de la prescription des Inhibiteurs de la Pompe à Protons (IPP) ;*
- 3. Sensibiliser les professionnels de santé au bon usage des IPP ;*
- 4. Se comparer aux résultats globaux des établissements de la région ;*
- 5. Suivre l'effet des mesures d'amélioration mises en place.*

A l'échelon régional, les objectifs sont de :

- 1. Disposer d'un état des lieux en matière de conformité des prescriptions des IPP, conduisant le cas échéant à la définition d'actions régionales ;*
- 2. Permettre aux établissements participants de disposer d'une base de comparaison facilitant l'interprétation et l'utilisation de leurs propres résultats.*

METHODOLOGIE :

1. Il s'agit d'une **enquête d'autoévaluation par audit clinique**, dont les outils sont disponibles au téléchargement sur le site de l'OMEDIT-Occitanie (<http://omedit-mip.jimdo.com>),
2. Si votre établissement souhaite s'inscrire dans cette démarche, nous vous remercions de bien vouloir renvoyer le **bulletin d'inscription** joint, par courriel, à l'OMEDIT Occitanie – site Toulouse (coordonnées ci-dessous).
3. Les données anonymisées seront compilées pour produire une **analyse régionale**.

**Le fichier Excel de recueil des données sera envoyé
à l'OMEDIT-Occitanie – Site Toulouse.
La date optimale d'envoi est fixée au 30 juin 2018.**

4. Le CRPV – Midi-Pyrénées et l'OMEDIT – Occitanie apporteront aux établissements qui le souhaiteront une **aide organisationnelle et technique** pour la réalisation de cette évaluation.

En espérant que vous pourrez vous associer à ce projet, nous vous prions de croire, Chère Consoeur, Cher Confrère, Madame, Monsieur, à nos cordiales salutations.

Bien confraternellement,



Dr Haleh Bagheri - Pharmacologue
CHU de Toulouse, 2 rue Viguerie, 31059 Toulouse Cedex 9

Adresse géographique et postale :
Service de Pharmacologie Clinique - Pharmacopôle de Toulouse
Faculté de Médecine, 37 Allées Jules Guesde-31000 Toulouse

Tél. : **+33(0)561145902**
Courriel : **haleh.bagheri@univ-tlse3.fr**

Site internet : **www.bip31.fr**



Dr Monique Bonnefous - Pharmacien PH - PhD
CHU de Toulouse, 2 rue Viguerie, 31059 Toulouse Cedex 9

Adresse géographique et postale : OMEDIT Occitanie - 10 chemin du Raisin - 31200 Toulouse

Tél. : **+33(0)534302754**
Courriel : **coremedims.mip.bonnefous@wanadoo.fr**

Site internet : **<https://omedit-mip.jimdo.com/>**



**AAPP régionale :
Ni sur- ni sous-prescription des IPP**

Fiche d'inscription

Etablissement :

Nom et fonction de la personne référente pour l'AAPP :

.....

Téléphone :

Courriel :

Bulletin réponse à renvoyer à l'adresse suivante, par courriel :

coremedims.mip.secretariat@wanadoo.fr